

Les expertises en psychiatrie Dr Carol Jonas (Tours)



La fonction expertale, sans faire partie de l'activité régulière de tout psychiatre, a une importance supérieure dans notre spécialité à ce qu'elle est la quasi totalité des autres. Habituellement nous pensons à la seule expertise pénale, paradigme de l'intervention du psychiatre, alors que ces dernières années d'autres missions se sont multipliées et confirment le besoin de la Société d'être éclairée sur nombre de points relevant de nos compétences.

Cette activité est un complément utile à un travail hospitalier ou libéral pour de nombreux motifs.

Elle permet de rencontrer d'autres pathologies

Elle met en contact avec des réalités sociales complémentaires du soin.

Elle permet de développer des habiletés cliniques spécifiques et transposables à une pratique du quotidien.

L'ouvrage apporte toutes les informations nécessaires à une pratique expertale de qualité aussi bien en matière pénale, pour l'examen de l'auteur ou de la victime que pour les autres expertises.

Y sont abordées les techniques d'entretien ou de rédaction, mais aussi les notions utiles pour une déposition claire et maîtrisée aux Assises. Des développements sur les aspects singuliers de l'expertise tels la question du secret professionnel ou la déontologie sont développées.

Des chapitres spécifiques détaillent les particularités des autres expertises (Civiles, CPAM, Assurances, Tutelles, permis de conduire...) afin que le lecteur puisse se sentir à l'aise face à tous types de mission.

On retiendra que l'expert permet dans toutes ces missions d'éclairer la décision d'un tiers en évitant au sens propre le pré-jugé.

L'ouvrage répond aux besoins des experts en formation et peut être utilement consulté par des praticiens expérimentés ainsi que par les magistrats ou avocats.